

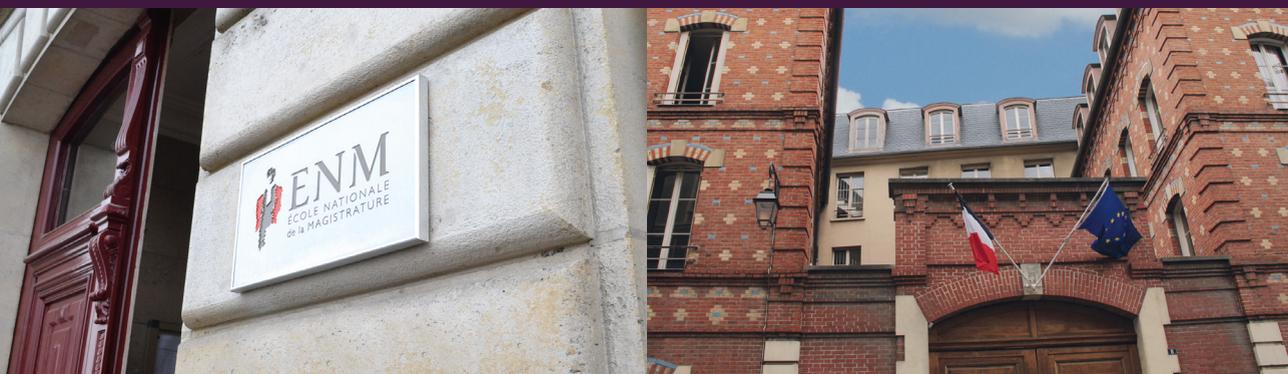
ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

L'esprit des lois s'épanouit à l'ENM

2021

INTERNATIONAL
CATALOGUE
DE FORMATION
JUDICIAIRE. 





Depuis 1958, l'École nationale de la magistrature délivre une formation pratique et professionnalisante aux magistrats français comme aux juges et procureurs de pays étrangers. Consciente de l'importance de disposer de magistrats compétents, elle est pleinement engagée dans la formation des magistrats des pays qui le souhaitent, dont près de 5 000 sont formés chaque année.

Ce catalogue de formation leur est spécialement dédié. Il propose des formations organisées expressément pour des juges et procureurs étrangers, de même qu'il permet à ces derniers d'être formés en immersion avec leurs collègues français sur des

problématiques qui leur sont communes.

L'édition 2021 propose cette année aux juges et procureurs étrangers de développer leurs compétences tant en matière pénale que civile, en approfondissant les fondamentaux de leur métier, mais aussi en suivant des formations spécialisées dans des domaines prioritaires, tels que la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, la lutte contre la corruption ou la protection de l'environnement. Il est aussi proposé de suivre un cycle de formations spécialisées en matière pénale (5 semaines) ou civile (4 semaines) permettant de participer à plusieurs formations aux enjeux complémentaires, regroupées dans le temps.

Au-delà de ces formations, ce catalogue comporte des sessions d'ouverture et de réflexion, pluridisciplinaires, indispensables pour enrichir les dimensions humaines et sociétales des fonctions de juge et procureur. Les magistrats peuvent également suivre des sessions leur permettant d'acquérir des compétences managériales, essentielles à la gestion d'un service ou d'une juridiction, ou découvrir l'ingénierie pédagogique.

Enfin, la crise sanitaire de 2020 a démontré qu'il est aujourd'hui nécessaire de pouvoir se former à distance. C'est l'enjeu que relève l'ENM en proposant des parcours de formation en ligne, élaborés sur mesure, au plus près des besoins des bénéficiaires.

Convaincue que l'efficacité, l'intégrité et l'indépendance de la justice passent par une formation approfondie des juges et des procureurs, l'École nationale de la magistrature met ainsi sa longue expérience au service des pays désireux d'y participer. Nous ne doutons pas que les échanges issus de ces formations enrichiront également notre propre réflexion au service de la qualité de la Justice.

Olivier Laurent

Directeur de l'École nationale de la magistrature

SOMMAIRE

- 04 L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**
- 05 FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE**
- 06 DÉCOUVRIR L'INGÉNIERIE DE FORMATION**
 - 06 Organisation d'un institut de formation judiciaire
 - 07 Formation de formateurs
- 08 CONNAÎTRE LE SYSTÈME JUDICIAIRE FRANÇAIS**
 - 08 Juslingua : découvrir à distance l'organisation judiciaire française (français et anglais)
 - 09 Découverte de la justice française – 2 sessions (français et anglais)
 - 10 Intégration à la formation initiale
- 11 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE**
 - 11 Cycle pénal spécialisé**
 - 11 Criminalité organisée et coopération judiciaire
 - 12 Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
 - 13 L'enquête économique et financière
 - 14 États tiers, États membres de l'Union européenne : comment coopérer ?
 - 15 La corruption : détection, prévention, répression
 - 16 Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels
 - 16 Diriger des investigations
 - 17 Preuve pénale et progrès scientifiques
 - 17 Cybercriminalité et preuve numérique
 - 18 La traite des êtres humains
 - 19 Les violences au sein du couple
 - 20 Les violences sexuelles
 - 21 Victime et procès pénal
 - 22 Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs ?
- 23 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE**
 - 23 Cycle civil spécialisé**
 - 23 Sécurisation juridique et droit des contrats
 - 24 La propriété intellectuelle
 - 25 Contentieux familial et droit international
 - 26 La méthodologie du jugement civil
 - 26 La qualité de la décision civile
 - 27 Les modes alternatifs de règlement des litiges
 - 28 L'internationalité du litige en matière civile
- 29 ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES**
 - 29 Éthique et État de droit
 - 30 Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée
 - 30 Droit et numérique : enjeux et perspectives
 - 31 Le droit onusien des libertés fondamentales
 - 32 Criminologie : données scientifiques et justice pénale
 - 32 La prison en question
 - 33 Justice et protection de l'environnement
 - 34 Justice et médecine légale
- 35 ACQUÉRIR DES TECHNIQUES MANAGÉRIALES**
 - 35 Management judiciaire
 - 36 Conduire un projet
 - 36 Accompagner la conduite du changement
- 37/38 FORMULAIRE D'INSCRIPTION**
- 39 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CALENDRIER 2021**

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise les recrutements annuels des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 60 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, au maintien de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS D'APPUI OU D'ENSEIGNEMENT

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se professionnaliser.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation, etc.

CADRES D'INTERVENTION

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offre, appel à proposition, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP).

CHIFFRES CLÉS

240 personnes travaillent à l'ENM (dont 17 travaillant au département international) et plus de 70 magistrats forment près de 25 000 personnes par an dont :

- Plus de 1300 élèves, futurs juges et procureurs, en formation initiale ;
- Plus de 8500 juges et procureurs français en formation continue ;
- Plus de 12500 juges non professionnels et collaborateurs de justice ;
- Plus de 3 500 juges, procureurs et élèves étrangers ;
- Plus de 8 000 partenaires extérieurs.

2021 : 2 NOUVEAUX CYCLES

CYCLE PÉNAL SPÉCIALISÉ

Un cycle pénal permettra aux magistrats de développer des compétences spécifiques s'ils souhaitent se spécialiser ou le sont déjà. Ce cycle spécialisé permettra d'aborder 4 thématiques sur 4 semaines :

- La criminalité organisée et la coopération judiciaire ;
- Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente ;
- L'enquête économique et financière ;
- La coopération pénale entre États tiers et États membres de l'Union européenne.

Ces thématiques complémentaires permettront à ceux qui auront suivi le cycle de pouvoir faire face à des dossiers complexes, de mettre en place des stratégies d'enquête et de maîtriser les outils de la coopération en matière pénale. La pédagogie du cycle justice pénale en pratique se caractérise par une alternance de sessions théoriques, mais aussi d'analyse de cas pratiques, de visites extérieures, de rencontres de magistrats spécialisés en vue d'échanges entre professionnels.

Tarification spécifique pour l'ensemble du cycle pénal spécialisé : nous contacter.

CYCLE CIVIL SPÉCIALISÉ

Un cycle civil permettra aux magistrats de développer des compétences spécifiques s'ils souhaitent se spécialiser ou le sont déjà. Ce cycle civil spécialisé permettra d'aborder 3 thématiques sur 3 semaines :

- Sécurisation juridique et droit des contrats ;
- Propriété intellectuelle ;
- Contentieux familial et droit international.

Les participants à ce cycle bénéficieront d'une formation de haut niveau portant sur des branches essentielles du droit civil, permettant d'aborder le droit civil français mais aussi le droit international et le droit comparé.

La pédagogie du cycle justice civile est fondée sur des apports théoriques complétés par des temps d'échanges entre les participants, un travail sur des cas pratiques et des visites extérieures. Un stage en juridiction complète utilement ce cycle par une découverte sur le terrain des différentes matières abordées.

Tarification spécifique pour l'ensemble du cycle civil spécialisé : nous contacter.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

Formations ou visites d'études élaborées sur demande, en présentiel ou à distance.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

EN BREF

Formations ou visites d'études élaborées sur demande en fonction des besoins identifiés, en France ou dans le pays demandeur. Des e-formations peuvent également être organisées à distance via l'utilisation d'outils numériques pédagogiques adaptés.

CONTEXTE

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé. L'ENM développe également des e-formations à la demande, utilisant une pédagogie adaptée au distanciel.

EXEMPLES DE SÉMINAIRES ET VISITES D'ÉTUDES EN 2019

- Formation de formateurs pour une délégation du Kirghizistan (5 jours) ;
- Séminaire franco-québécois sur les modes alternatifs de règlement des différends (5 jours) ;
- Session de formation « Statut et pratique professionnelle des magistrats français » à destination d'une délégation de magistrats du Vietnam (5 jours) ;
- Séminaire sur la propriété intellectuelle à destination d'une délégation de magistrats de plusieurs pays du Moyen-Orient (1 journée) ;
- E-formation sur la méthodologie du jugement civil à destination de formateurs du Mali.

DU 21 JUIN AU 2 JUILLET 2021

Inscription : avant le 12 mai 2021

TYPE DE SESSION

Techniques de formation des magistrats.

PUBLICCe stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.****OBSERVATIONS**Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

2 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATION DE FORMATEURS

EN BREF

Formation axée sur les techniques de conception des contenus pédagogiques, de mise en œuvre de programmes de formation, d'animation de stages, d'élaboration de bilans et de suivi des stagiaires.

CONTEXTE

Conscients que l'exigence de qualité de la justice suppose une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée prenant notamment en charge la formation initiale et continue des juges et procureurs.

Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session « formation de formateurs » a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire d'être capables de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

PÉDAGOGIE

À partir du savoir-faire de l'ENM acquis depuis sa création, les 2 semaines de formation animées par un intervenant extérieur, spécialiste de l'ingénierie pédagogique et des personnels enseignants de l'École et spécialistes en formation pour adultes permettront d'aborder notamment les thèmes suivants : aspects organisationnels d'un institut de formation, méthodologie de la formation pour adultes, spécificités de la formation judiciaire, définition des objectifs de la formation, conception d'un programme pédagogique, déroulé d'une action de formation, choix des méthodes et conception de supports pédagogiques.

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie et fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension par les autres participants des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer avec l'aide des formateurs les meilleures solutions possibles.

DU 5 AU 9 JUILLET 2021

Inscription : avant le 21 mai 2021

TYPE DE SESSION

Techniques de formation des magistrats.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables cadres ou enseignants d'instituts de formation judiciaire, juges, procureurs ou hauts fonctionnaires, décideurs dans leur pays en matière de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.**

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ORGANISATION D'UN INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

EN BREF

Cette session est dédiée à la découverte et à l'acquisition de connaissances relatives aux enjeux institutionnels, à la structuration et au fonctionnement d'un institut de formation judiciaire.

CONTEXTE

Depuis plus de 60 ans maintenant, l'ENM adapte sa pédagogie et les formations qu'elle propose aux juges et aux procureurs aux évolutions de la magistrature, de la justice et de la société. Ces évolutions touchent l'École elle-même, dans sa structure, son organisation, sa logistique, ses personnels, ses ressources et la conception organisationnelle et scientifique de l'activité pédagogique.

PÉDAGOGIE

Les participants découvriront l'ENM, établissement public d'enseignement dédié à la formation des juges et des procureurs, à travers son organisation, tant pédagogique qu'administrative.

Tous les aspects de cette organisation seront abordés en détails :

- Organisation et fonctionnement des différents services de l'École ;
- Ingénierie de pilotage : mécanismes de contrôle interne et externe, gouvernance de l'École, stratégie d'un institut de formation, élaboration et exécution du budget, etc. ;
- Ingénierie de formation : analyse des besoins, définition des objectifs de formation, élaboration des programmes, e-formation.

Cette session permettra aux participants de rencontrer le personnel de direction de l'École et les formateurs et concepteurs des formations, qu'elles soient initiales ou continues.

Une visite du tribunal judiciaire de Bordeaux sera également organisée.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**TYPE DE SESSION**

E-formation.

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUE

Français, anglais.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme e-formation de l'ENM (e-formation.enm.justice.fr) muni des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSLINGUA : DÉCOUVRIR À DISTANCE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE

EN BREF

Cette e-formation est mise à disposition, à titre gratuit, pour toute personne qui souhaite découvrir le système judiciaire français tout en améliorant sa pratique du français ou de l'anglais. Les apprenants pourront aussi suivre 3 autres parcours en anglais présentant les systèmes judiciaires polonais, néerlandais et espagnol (existe aussi en langue espagnole).

CONTEXTE

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones ou anglophones de :

- Progresser dans la maîtrise de la langue française ou anglaise ;
- Détenir un premier niveau de connaissances du système judiciaire français pour suivre plus sereinement d'autres formations proposées par le département international ;
- S'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Ce parcours d'e-formation est organisé en 3 parties :

- Un module de formation en ligne,
- Des quizz et exercices de compréhension orale qui permettent une auto-évaluation,
- Un glossaire accompagné d'exercices.

Les participants pourront utiliser l'e-formation dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant :

- Connaîtra le système judiciaire étudié ;
- Sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire en français ou en anglais de manière adaptée ;
- Aura amélioré sa compréhension orale du français ou de l'anglais sur des thématiques judiciaires.

PÉDAGOGIE

Ce programme d'e-formation, d'une durée de 4 heures environ, s'adresse aux juges et procureurs désireux de découvrir notre système judiciaire ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français ou leur anglais. Il est également ouvert aux ambassades et instituts français à l'étranger, qui peuvent librement en faire usage.

DU 3 AU 12 MAI 2021 (en français)

Inscription : avant le 19 mars 2021.

Du 2 au 6 nov. 2021 (en anglais)

Inscription : avant le 17 sept. 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUES**

Français, anglais.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
Stage dans une juridiction française.**PRIX**

1 200 € par participant pour la session en français.

1 000 € par participant pour la session en anglais sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

EN BREF

Cette formation propose aux professionnels du droit et de la justice étrangers intéressés, de découvrir le fonctionnement du système judiciaire français dans ses principales composantes : panorama de l'organisation judiciaire, statut de la magistrature, les différentes juridictions, les fonctions spécialisées, le Conseil Supérieur de la Magistrature, l'Inspection générale de la justice...

CONTEXTE

Hérité d'une histoire complexe, le système judiciaire français repose sur des principes qui garantissent le respect des libertés fondamentales telles que l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance. Ancrée dans ces principes, la justice et les institutions judiciaires françaises ont toutefois su s'adapter aux évolutions de la société pour garantir une justice plus protectrice, plus accessible, plus proche des citoyens mais aussi plus moderne.

Cette formation permet aux participants de mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution, son fonctionnement. Surtout, elle constitue la première étape pour construire un espace de confiance mutuelle entre les États et de coopération internationale.

La formation, pour la session en français, est utilement complétée par un stage de 3 jours dans une juridiction afin de favoriser l'immersion des magistrats étrangers dans le système judiciaire français.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils sont amenés à travailler.



DU 7 JUIN 2021 AU 17 JUIN 2022

Inscription : avant le 29 mars 2021.

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité.

Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats (élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et **ayant une bonne pratique de la langue française.****OBSERVATIONS**

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEUENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France de juin 2021 à février 2022 & dans une juridiction française pour le stage de février à juin 2022.**PRIX**6 000 € par participant.
La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.**CONTACT**enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE

EN BREF

Intégration au cycle de formation initiale des auditeurs de justice à l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire, allant au-delà des connaissances acquises à l'université.

CONTEXTE

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis le stage à l'étranger et en cabinet d'avocat que doivent effectuer les auditeurs français, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la scolarité à Bordeaux, stages en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. Ils passent l'ensemble des épreuves d'évaluation (excepté l'examen de classement). La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

PÉDAGOGIE

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences. Le stage en juridiction de 5 mois permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines etc.) ainsi qu'avec le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissier et visiter des institutions partenaires de la justice. L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.

Cycle pénal spécialisé**DU 27 SEPTEMBRE
AU 1^{ER} OCTOBRE 2021**

Inscription : avant le 2 juillet 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

À l'instar du terrorisme, le crime organisé suppose une réponse adaptée à l'envergure des actions et moyens des organisations criminelles, pour qui les frontières ne sont pas un obstacle mais le plus souvent au contraire une protection dénaturée. Qu'il s'agisse des mafias au sens large ou des groupes de criminels professionnalisés permanents ou temporaires, leur action illicite menace directement les démocraties. Comme d'autres pays, la France est bien sûr touchée par ce phénomène. Les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû s'adapter pour apporter une réponse judiciaire efficace, notamment par la création des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) et le recours accru à l'enquête patrimoniale et à l'entraide pénale. Ce séminaire a pour objet d'échanger sur les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre le crime organisé. Quel que soit le système judiciaire en fonctionnement dans les États, qu'il soit d'inspiration continentale, mixte, accusatoire ou de *common law*, les fondamentaux techniques qui sont abordés lors de cette formation doivent permettre à chaque participant de partager l'expérience française de la menace mais surtout de ses solutions et de recueillir les meilleures pratiques de l'étranger.

PÉDAGOGIE

Cette formation étant conçue comme un atelier de perfectionnement, la participation a été volontairement limitée afin de favoriser les échanges. Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera notamment les thèmes de travail suivants : l'état de la menace, l'incrimination des comportements, la centralisation et la régionalisation des services dédiés, la collaboration avec les services de renseignement, les techniques d'infiltration, les techniques de sonorisation, le travail avec des confidentes, la stratégie financière, les équipes communes d'enquête, l'échange spontané d'informations, ou encore les techniques de coopération internationale pénale avancée afin de démanteler les organisations criminelles, œuvrant par exemple dans le trafic international des stupéfiants, le trafic transfrontalier des armes ou la traite des êtres humains.

Cycle pénal spécialisé**DU 4 AU 8 OCTOBRE 2021**

Inscription : avant le 2 juillet 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

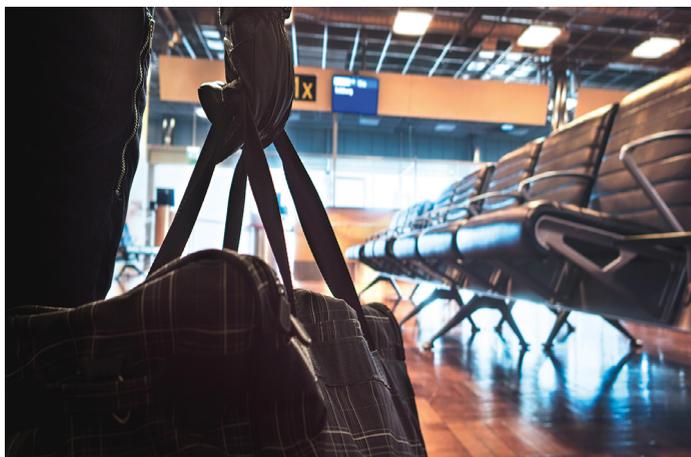
LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

EN BREF

Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigation et de poursuite dans le respect des droits fondamentaux : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires de nos pays. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer. Ce séminaire analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, la définition des comportements, l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Il revient sur les techniques mises en place, tant au niveau national que dans le cadre plus large des instruments internationaux adoptés en la matière, mais également en matière de droits fondamentaux.

**PÉDAGOGIE**

Cette formation pratique a pour but, en premier lieu, de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste (internationale, radicale urbaine, séparatiste violente), et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire sur le plan national comme international pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine. Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et des acteurs nationaux et internationaux de la lutte antiterroriste.

Cycle pénal spécialisé**DU 11 AU 15 OCTOBRE 2021**

Inscription : avant le 2 juillet 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier.

Elle peut être utilement complétée par la session "La corruption : détection, prévention, répression".

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**EN BREF**

Cette session aborde les principales infractions économiques ainsi que les méthodes et les stratégies d'investigation des dossiers complexes : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie. Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux de la nation.

Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- Définition des infractions financières, apport d'éléments de base facilitant la lecture de documents comptables et d'analyse financière ;
- Description des spécificités des techniques d'enquête policière ;
- Traitement judiciaire des infractions économiques et financières : prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction ;
- Description du rôle des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux cotés de la justice : traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) ;
- Coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.

Cycle pénal spécialisé**DU 18 AU 22 OCTOBRE 2021**

Inscription : avant le 3 septembre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ÉTATS TIERS, ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE : COMMENT COOPÉRER ?

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

Cette formation s'adresse principalement à des magistrats en dehors de l'Union européenne amenés à coopérer avec des États membres de l'Union européenne.

Le crime ne connaissant pas de frontière, la réponse pénale ne doit pas être contrainte par une méconnaissance des outils et des moyens mis à la disposition des magistrats et des enquêteurs. Apporter une réponse aux justiciables et garantir le respect du droit de chacun à la justice, en particulier lorsqu'il s'agit de lutter contre des organisations criminelles et terroristes qui sévissent hors et en Europe, suppose la maîtrise des instruments européens dédiés.

L'objectif de cette session, fondée sur l'échange entre praticiens de toute origine géographique amenés à collaborer avec des pays membres de l'Union européenne, est de concourir à l'usage de bonnes pratiques et de réflexes afin de permettre l'amélioration de la qualité de la réponse pénale, de la phase de signalement à celle de l'enquête, la protection des droits des victimes comme des mis en cause de la phase du jugement à l'exécution de la peine, y compris sur un plan patrimonial et ce, quelle que soit la compétence territoriale et matérielle du magistrat concerné par l'entraide pénale internationale et plus particulièrement européenne.

PÉDAGOGIE

Au cours de cette session seront présentés, discutés et travaillés les instruments pénaux, les points de contact et organismes dédiés à la facilitation de la mise en œuvre de l'entraide pénale et la rédaction de demandes d'entraide. Magistrats de liaison, points de contacts nationaux et européens, plate-formes dédiées (Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne -EUROJUST-, Office européen de police -EUROPOL-, Organisation internationale de police -INTERPOL-, Agences dédiées à la saisie et la gestion des avoirs criminels), services d'enquêtes spécialisés, magistrats de juridictions européennes, ces intervenants européens donneront une approche résolument pratique à leurs interventions afin de permettre à chacun des participants de faciliter la mise en place d'outils de coopération.

DU 15 AU 19 NOVEMBRE 2021Inscription : avant le 1^{er} octobre 2021.**PARTENARIAT**

Agence française anticorruption.

**TYPE DE SESSION**

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrat étrangers.

OBSERVATIONS

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

EN BREF

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène. La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

PÉDAGOGIE

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : AFA, sociologues, juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisations non gouvernementales (ONG), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes, débats afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et de son traitement avec, pour objectif, une meilleure prise de conscience des enjeux de la corruption, tant en France qu'au niveau international.

DU 6 AU 8 OCTOBRE 2021

Inscription : avant le 20 août 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Session utilement complétée par « Criminalité organisée et coopération judiciaire ».

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera aussi ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée ou aspirant à de telles fonctions.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

Le stage en juridiction se déroule en province.

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 7 AU 15 JUIN 2021

Inscription : avant le 23 avril 2021.

PUBLIC

Magistrats étrangers et enquêteurs étrangers.

OBSERVATIONS

Session de 5 jours suivi de 2 jours de stage en juridiction.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS

EN BREF

Mise au point sur les dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles concernant la saisie et la confiscation des avoirs criminels.

CONTEXTE

L'identification des patrimoines des délinquants, leur saisie et leur confiscation sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics en matière de lutte contre la criminalité organisée. La loi du 09/07/2010 créant l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) et la loi du 27/03/2012 sont venues simplifier, moderniser et renforcer l'arsenal législatif en la matière afin de déjouer plus efficacement les montages financiers frauduleux. Si les saisies effectuées durant l'enquête ont augmenté de manière significative, le nombre de confiscations prononcées et exécutées reste encore trop limité.

PÉDAGOGIE

Cette formation se concentrera sur les dispositifs législatifs et réglementaires et sur les bonnes pratiques professionnelles permettant aux magistrats de faire face aux enjeux actuels en matière de saisie et de confiscation. Seront notamment abordées l'enquête patrimoniale, les différentes saisies spéciales, ainsi que la gestion des biens saisis avant jugement. Sera également abordé le rôle joué par les structures mises en place par la police et la gendarmerie pour identifier les avoirs et assister les services d'enquête. Enfin, les échanges et les confrontations permettront de nourrir la réflexion de chacun sur le choix de la peine et sur l'utilité et l'opportunité de la saisie-confiscation, ainsi que d'appréhender le fonctionnement d'autres pays en la matière.

DIRIGER DES INVESTIGATIONS

NOUVEAU**EN BREF**

Diriger des investigations en matière pénale, que l'on soit procureur ou juge d'instruction, implique de maîtriser le cadre juridique et les pouvoirs qu'il vous confère, mais aussi de connaître et communiquer avec ses partenaires au premier rang desquels les services d'enquête, de faire des choix notamment d'orientation pénale, de savoir distinguer des priorités et suivre ses dossiers au long cours.

CONTEXTE

Cette formation a pour but de donner aux magistrats des outils leur permettant d'adopter les meilleures stratégies d'investigation, de maîtriser leur environnement, les moyens de communication dont ils disposent, et de se confronter à leurs limites pour mieux y faire face.

PÉDAGOGIE

Un dossier fil rouge sur une infraction de nature criminelle sera utilisé pour pratiquer par jeu de rôle, de la scène de crime au renvoi devant la juridiction de jugement, en suivant les différentes étapes des investigations. Un président de cours d'assises viendra donner son point de vue sur les éléments essentiels qui permettent à un dossier de résister au débat contradictoire.

DU 7 AU 11 JUIN 2021

Inscription : avant le 23 avril 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Le stage se déroule en alternance à l'ENM Paris et à l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 14 AU 18 JUIN 2021**

Inscription : avant le 30 avril 2021

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par la session "Preuve pénale et progrès scientifique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUE

EN BREF

L'institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

CONTEXTE

De plus en plus fréquemment, la réussite des enquêtes et informations judiciaires comme l'issue des procès est intimement liée à la pertinence des constatations matérielles, aux choix judiciaires d'investigations techniques et scientifiques, à la qualité d'exécution de celles-ci mais aussi à leur parfaite intégration dans la cohérence de la procédure et à la lisibilité des résultats. Cette session a pour objectif d'actualiser les connaissances sur les évolutions les plus significatives dans le domaine de la preuve scientifique et de la médecine légale.

PÉDAGOGIE

L'alternance d'exposés (ADN, gestion de la scène de crime, expertise informatique, etc.), avec un regard comparatif (Grande Bretagne, Suisse...) et de travaux pratiques à l'IRCGN favorisent la réflexion collective des participants (magistrats, officiers de gendarmerie et commissaires de police), pour parvenir à mieux identifier la place de la preuve scientifique dans la politique pénale.

CYBERCRIMINALITÉ ET PREUVES NUMÉRIQUES

EN BREF

Sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

CONTEXTE

Facteur de progrès dans de nombreux domaines, omniprésent dans la vie quotidienne, l'internet constitue également un espace sans frontière pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, dont notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États.

PÉDAGOGIE

Cette session s'attachera sous forme d'exposés, de tables rondes et de démonstrations à :

- Aborder l'internet et son langage en favorisant une meilleure compréhension des aspects techniques de son fonctionnement et de ses potentialités ;
- Présenter les dispositifs juridiques, civils et pénaux, français, européens et internationaux, qui encadrent le fonctionnement du réseau et favorisent la coopération internationale et l'entraide répressive ;
- Aider les magistrats et les officiers de police judiciaire à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infractions, accession aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques...).

DU 22 AU 25 JUIN 2021

Inscription : avant le 7 mai 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par "Criminalité organisée et coopération judiciaire" et "Victimes et procès pénal".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

EN BREF

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales et de l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

CONTEXTE

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante, avec des estimations du nombre de victimes dans le monde variant de 700 à 900 000 personnes. Acheminées dans l'Union européenne par le biais de filières d'immigration clandestines, sous l'impulsion des déséquilibres géopolitiques contemporains, ces victimes, essentiellement femmes et enfants, alimentent les réseaux de travail illégal, de prostitution, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes. En réaction à cette criminalité qui porte atteinte à la dignité humaine, l'Union européenne a affirmé la priorité de cette lutte et la France, outre la rédaction de l'article 225-4-1 du code pénal, s'est engagée dans un plan interministériel contre la traite des êtres humains.

**PÉDAGOGIE**

De l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière, comment parvenir à poursuivre et condamner les auteurs de ces faits ?

Cette session, sous forme d'exposés, de tables rondes et de situations observables sur le territoire national, abordera le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène, puis donnera des pistes pour l'identification et la prise en charge des victimes. Un second temps sera consacré au traitement judiciaire de ces dossiers.

DU 25 AU 27 MAI 2021

Inscription : avant le 9 avril 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

EN BREF

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

CONTEXTE

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les magistrats doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place.

Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences faites aux femmes, en particulier au sein du couple. Sera ainsi présenté le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes. Cette formation abordera également les mécanismes psychologiques et / ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des femmes victimes, les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.

PÉDAGOGIE

Chercheurs, magistrats, avocats, psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.

DU 12 AU 15 OCTOBRE 2021

Inscription : avant le 2 septembre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant.

CONTACT

enm-info-dj@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES SEXUELLES

EN BREF

Au-delà du cadre juridique, cette formation aborde l'ensemble des connaissances psychologiques, psychiatriques ou de médecine légale permettant d'établir, de comprendre et de prévenir les violences sexuelles.

CONTEXTE

Quel que soit le système judiciaire, les magistrats sont fréquemment amenés à intervenir dans des affaires de violences sexuelles. Du contentieux pénal aux affaires familiales ou à la protection de l'enfance, ces violences font l'objet d'un traitement spécifique, lié à leurs particularités.

Cette formation a pour but de développer les connaissances non directement juridiques que les magistrats doivent mobiliser, à chaque étape de la procédure, face à des situations de violences sexuelles. Ces connaissances portent tant sur la psychologie, la psychiatrie que la médecine légale.

Cette formation apportera ainsi une meilleure compréhension de la stratégie de l'agresseur, de l'impact traumatique sur les victimes et des mécanismes des violences sexuelles commises dans certains contextes particuliers (famille, travail...). Elle reviendra sur les enjeux spécifiques du recueil de la parole de la victime et de l'agresseur, des auditions. Un éclairage particulier sera porté sur les violences sexuelles perpétrées dans le cadre familial.

Seront enfin présentés les dispositifs de prise en charge des auteurs et victimes de ce type de faits.



PÉDAGOGIE

Résolument tournée vers la pratique, cette formation favorisera les échanges de bonnes pratiques entre magistrats. Dans une optique pluridisciplinaire, elle fera appel à des spécialistes des disciplines nécessaires à la compréhension des violences sexuelles et de leurs conséquences.

DU 29 AU 31 MARS 2021

Inscription : avant le 12 février 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette formation est ouverte aux juges, aux procureurs, aux policiers ou aux membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

EN BREF

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

CONTEXTE

La victime a pris une place croissante dans l'évolution juridique avec la consécration d'un droit des victimes dans les politiques publiques mais aussi dans la représentation même de la justice pénale. Parties au procès, les victimes bénéficient d'un véritable statut leur conférant des droits tout au long de la procédure depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'exécution de la peine. Des dispositifs spécifiques permettant de leur garantir l'indemnisation la plus complète, rapide et efficace ont également été mis en place. De même, des mesures d'accompagnement et de soutien pouvant aller jusqu'à une prise en charge globale peuvent leur être proposées notamment par un secteur associatif actif et diversifié. Pour autant, les victimes connaissent-elles et exercent-elles effectivement ces droits et ces mesures ? La réponse judiciaire correspond-elle à leurs attentes ? Quel est l'impact juridique et concret de la création du juge délégué aux victimes ? Que recouvrent les notions de reconnaissance ou de restauration, évoquées par les victimes ? Comment concilier, dans un fragile voire impossible équilibre, la réponse aux douleurs et souffrances des victimes et le respect du droit des auteurs présumés d'infractions ? La victime peut-elle être placée au cœur de la justice pénale ? L'objectif de cette formation est d'aborder à la lumière de la directive européenne du 25 octobre 2012, les problématiques liées à la place de la victime dans la procédure pénale, notamment en termes de droits et d'assistance, mais aussi d'étudier des politiques publiques d'aide aux victimes mises en place dans les différents États membres de l'Union Européenne. Il s'agira, dans cette perspective, de traiter la question dans toutes les phases de la procédure pénale, de l'enquête à l'exécution de décisions, en passant par le procès.

PÉDAGOGIE

Cette formation visera à présenter les aspects juridiques et techniques d'une meilleure prise en compte des victimes d'infractions pénales et des mécanismes de réparation de leurs préjudices. Mais elle s'intéressera également aux interrogations sociales plus larges que suscite la place des victimes dans la justice pénale, éclairées par des approches historiques, sociologiques ou psychologiques. Elle sera constituée par des interventions de magistrats, d'experts, d'universitaires, de représentants du monde associatif français et étranger et par des échanges pluridisciplinaires entre les participants.

DU 11 AU 13 OCTOBRE 2021

Inscription : avant le 27 août 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU PRONONCÉ À L'EXÉCUTION DE LA PEINE : QUELLE COLLABORATION POUR LES ACTEURS ?

EN BREF

Réflexion et échanges sur le fonctionnement de la chaîne pénale et sur les pratiques professionnelles en post-sententiel.

CONTEXTE

Réfléchir à l'organisation du service pénal d'une juridiction, dans un objectif de meilleure circulation de l'information et d'individualisation de la peine favorisant la prévention de la récidive, et permettre aux différents acteurs judiciaires concourant tant au prononcé qu'à l'exécution de la peine d'échanger sur leurs pratiques, sont les objectifs de cette session.

Un focus sera fait sur l'apport d'une évaluation structurée tant au stade du choix de la peine que de son suivi et sur les réflexions issues des lieux d'échanges que peuvent constituer les commissions de l'exécution et de l'application des peines et les conférences régionales semestrielles portant sur les aménagements de peines et sur les alternatives à l'incarcération.

PÉDAGOGIE

Destinée aux magistrats du siège pénal, juges de l'application des peines, membres du parquet, des greffes, et des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, cette session privilégiera les échanges autour d'exemples concrets de présentation d'expériences innovantes et d'outils développés dans les services pénaux.

Cycle civil spécialisé**DU 29 MARS AU 2 AVRIL 2021**

Inscription : avant le 12 février 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, notaires.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant.

CONTACTenm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

SÉCURISATION JURIDIQUE ET DROIT DES CONTRATS

EN BREF

La complexité croissante de la réglementation et la multiplication des contentieux imposent d'appréhender avec rigueur les problématiques juridiques soulevées par les contrats dans les relations d'affaires.

CONTEXTE

La sécurité juridique est un objectif majeur de la vie des contrats d'entreprise. Toutefois, les évolutions des relations d'affaires, des modalités de paiement, des modes de règlements des litiges et des règles juridiques tant au niveau européen qu'international ont multiplié ces dernières années les risques dans les relations contractuelles d'affaires. Face à cette complexité, les praticiens doivent constamment se perfectionner pour trouver un équilibre entre sécurité juridique, prévisibilité et adaptabilité des contrats d'affaires.

Le rôle du juge se trouve aussi profondément modifié. Si son recours est de plus en plus évité au profit de la recherche de règlements amiables, les pouvoirs du juge sur la vie du contrat ont augmenté. La formation a pour objectif d'appréhender les problématiques juridiques posées par la sécurisation du droit des contrats et par le rôle du juge dans la vie des affaires.

PÉDAGOGIE

À partir d'une présentation des droits des contrats et des spécificités des relations d'entreprises, les participants réfléchiront ensemble à l'adaptation des contrats d'affaires aux risques actuels et à l'évolution du rôle du juge. Des exemples pratiques illustreront cette session.

Cycle civil spécialisé

DU 6 AU 9 AVRIL 2021

Inscription : avant le 19 février 2021.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

800 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EN BREF

De nombreux dossiers en matière de propriété intellectuelle occupent le devant de la scène : comment les traiter ? comment faire face aux nouveaux contentieux liés au développement du numérique et d'internet ?

CONTEXTE

La protection de la propriété intellectuelle est désormais une composante importante pour les acteurs économiques. Ces derniers doivent aussi réagir aux évolutions de la technologie et des modèles commerciaux qui génèrent un contentieux toujours plus important, démultiplié par l'utilisation d'internet. Cette formation propose aux magistrats de parfaire leurs connaissances dans cette matière très technique qui n'en finit pas d'évoluer et d'offrir de nouvelles perspectives. Ainsi, cette session s'attachera particulièrement aux atteintes à la propriété intellectuelle commises en ligne, aux spécificités de la preuve, à la responsabilité des différents acteurs d'internet et aux sanctions.



PÉDAGOGIE

Cette formation permettra de faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit des propriétés intellectuelles et d'apporter aux participants une meilleure compréhension des incidences notamment sur les stratégies des acteurs économiques. Seront aussi abordés les contentieux générés par internet et les différentes options procédurales en matière de propriété intellectuelle au moyen d'échanges entre les participants et d'études de cas.

Cycle civil spécialisé**DU 12 AU 16 AVRIL 2021**

Inscription : avant le 26 février 2021.

PUBLIC

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONTENTIEUX FAMILIAL ET DROIT INTERNATIONAL

EN BREF

La mobilité géographique des couples a généré de nouveaux types de contentieux transfrontiers. Pour répondre à ces situations, le droit international privé s'est doté de règles spécifiques en matière familiale.

CONTEXTE

L'internationalisation des relations familiales et la mobilité croissante des familles entraînent la multiplication des problématiques transfrontières. Le droit de la famille a dû s'adapter et se doter de règles de droit international privé régissant les situations transfrontières et organisant la coopération entre les États.

Que ce soit pour faciliter l'adoption, pour permettre la circulation d'une décision de divorce, pour faciliter le recouvrement international des pensions alimentaires ou pour assurer le retour d'un enfant illicitement déplacé, les professionnels du droit de la famille doivent désormais connaître les textes européens et les conventions internationales applicables, ainsi que les mécanismes assurant leur mise en œuvre.

La formation reviendra ainsi sur les différents instruments organisant la coopération judiciaire internationale en matière de droit de la famille et sur les moyens facilitant celle-ci, tel que le rôle des autorités centrales.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra aux participants d'acquérir une meilleure connaissance des textes européens et internationaux applicables en matière de droit de la famille et d'appréhender les enjeux gouvernant la gestion de ces situations juridiquement complexes et humainement délicates. Elle aura également pour objectif de favoriser les échanges entre praticiens en cette matière, notamment au travers de l'étude de dossiers, et contribuera à une meilleure compréhension des enjeux de la coopération.

DU 3 AU 5 MAI 2021

Inscription : avant le 19 mars 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant.

CONTACTenm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 7 AU 10 JUIN 2021**

Inscription : avant le 27 avril 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

EN BREF

Rédiger un jugement civil répond à des règles spécifiques : bien les connaître permet de rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable.

CONTEXTE

Cette session vise à permettre aux magistrats qui débute dans des fonctions civiles ou qui renouent avec elles, de revoir les principes essentiels de la rédaction d'un jugement civil, depuis l'analyse des éléments recueillis à l'audience et du dossier jusqu'à la transcription écrite de la décision afin de permettre l'exécution de celle-ci et à la juridiction éventuellement saisie d'un recours de statuer.

PÉDAGOGIE

Seront recensées, études de cas pratiques à l'appui, les principales difficultés rencontrées dans la rédaction des jugements (exposé des faits et des prétentions, dispositif) mais aussi les erreurs de procédure à éviter.

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

EN BREF

Qu'est-ce qui fait la « qualité » d'une décision de justice ? Qu'elle soit rendue à la date annoncée, motivée avec clarté, précise pour être exécutable... Ces critères seront examinés à travers une approche de droit comparé et d'exemples de démarches qualitatives menées en juridiction.

CONTEXTE

La qualité de la décision est une préoccupation constante des juges, qui craignent que les impératifs actuels de productivité ne laissent pas une place suffisante à l'approche qualitative, pourtant essentielle pour la crédibilité et l'efficacité de la justice civile. Comment la définir ? Elle est bien sûr fonction de la qualité du raisonnement juridique et de la qualité rédactionnelle du jugement, de son intelligibilité et de son efficacité. Mais ne faut-il pas aussi que la décision intervienne au terme d'un processus qui assure la qualité du procès et qui, en diversifiant les réponses possibles, puisse satisfaire au mieux les nouvelles attentes de justice qui posent un défi nouveau à l'institution ?

PÉDAGOGIE

Cette session se propose d'approfondir les différents critères de la qualité du jugement civil, décision tout au long du processus qui va conduire à son élaboration. Si l'approche se veut théorique : qu'est-ce que la qualité de la décision civile ? Comment peut-on agir sur celle-ci et quels enseignements tirer des études européennes sur la qualité de la justice ? Elle se veut aussi résolument pratique en recensant les principaux écueils à éviter pour prévenir cassations et difficultés, voire impossibilité d'exécution et en présentant les travaux des groupes de travail qui se sont penchés sur cette question.

DU 6 AU 9 AVRIL 2021

Inscription : avant le 19 février 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES

EN BREF

Découverte des divers modes de résolution amiable des litiges et initiation aux techniques propres à favoriser leur développement.

**CONTEXTE**

Médiation et conciliation constituent des voies originales de règlement des conflits, qui ne se confondent pas mais où l'équité peut trouver sa place sans que le juge ne perde la sienne. Si la médiation suppose obligatoirement l'intervention d'un tiers indépendant, proposé et désigné par le juge : le médiateur, qui aidera les parties, à nouer ou renouer le dialogue pour parvenir, en dehors du juge, à un éventuel accord, lequel sera proposé à son homologation. La conciliation, si elle est également un processus destiné à amener les parties à un accord, peut être menée par le juge lui-même s'il le souhaite, et peut être tentée selon son appréciation, même sans l'acceptation formelle préalable des parties. Ainsi, la médiation requiert surtout préparation et organisation de la mesure, alors que la conciliation pousse le juge à acquérir lui-même les techniques nécessaires.

PÉDAGOGIE

Cette formation a pour objet d'examiner l'intérêt des modes amiables de règlement des différends et d'en appréhender les enjeux selon les divers contentieux. Elle aborde, par une approche à la fois pratique et théorique, la mise en œuvre de ces modes et permet aux participants de s'initier aux techniques de la conciliation et de la médiation à travers des ateliers.

DU 6 AU 9 AVRIL 2021

Inscription : avant le 19 février 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'INTERNATIONALITÉ DU LITIGE EN MATIÈRE CIVILE

EN BREF

Appréhender les notions fondamentales en matière de conflit de lois et de conflit de juridictions, ainsi que les principales conventions internationales, et approfondir ces questions tant en matière familiale que civile et commerciale.

CONTEXTE

Les litiges comportant un élément d'extranéité sont en nombre croissant tant en ce qui concerne l'état des personnes et le droit de la famille, que le droit des contrats ou de la responsabilité civile et obligent de plus en plus fréquemment le magistrat à s'interroger sur sa compétence ou sur la loi applicable. Parallèlement, les instruments juridiques à vocation internationale se multiplient, qu'il s'agisse de normes bilatérales, internationales, européennes, de la jurisprudence européenne ou de règles internes de conflits de lois.

PÉDAGOGIE

La session aborde les différents domaines relevant de conflits de lois et offre aux magistrats les repères facilitant la recherche d'éléments de solution adaptés aux situations qui leur sont soumises. S'appuyant sur l'analyse juridique des principes fondamentaux en cause, les interventions de magistrats et d'universitaires, experts en ces matières, permettront aux participants d'enrichir leur réflexion et de partager leurs interrogations.

DU 17 AU 21 MAI 2021

Inscription : avant le 19 février 2021.

PUBLIC

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ÉTHIQUE ET ÉTAT DE DROIT

NOUVEAU
EN BREF

L'État de droit repose sur l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Or ce point d'équilibre ne saurait être atteint sans des règles qui confèrent aux magistrats un statut particulier, ainsi qu'un régime spécial de responsabilité, ni sans la mise en place de principes éthiques qui régissent leur action.

CONTEXTE

Cette session propose de s'interroger sur les principes d'indépendance et d'impartialité devant gouverner l'action des magistrats dans un système démocratique, leur permettant de répondre à la confiance que le public place en eux.

Si le système doit garantir aux magistrats les moyens d'exercer leur métier selon ces principes, ils doivent aussi être responsables.

Au-delà de la sanction, la déontologie des magistrats doit être aussi abordée par le prisme de l'éthique positive, c'est-à-dire de la diffusion de règles et de valeurs devant éclairer les magistrats dans leur action.

PÉDAGOGIE

La session sera construite en alternant les activités suivantes :

- Des présentations des principaux acteurs en la matière et des réseaux œuvrant sur ces thèmes au niveau international (comme le réseau mondial pour l'intégrité judiciaire ou la commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe) ;
- Des réflexions permettant une mise en perspective théorique et de droit comparé ;
- Des ateliers de cas pratiques auxquels les différents participants répondront selon leurs propres cadres juridiques et lors desquels ils échangeront ainsi avec les autres participants.

DU 21 AU 22 OCTOBRE 2021

Inscription : avant le 10 septembre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

200 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 4 AU 6 OCTOBRE 2021

Inscription : avant le 31 août 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

EN BREF

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interroge la place du juge et du procureur dans la société.

CONTEXTE

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux, en constant développement, sont pour le juge une nouvelle source de contentieux, un nouvel outil d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

PÉDAGOGIE

La session abordera, par des conférences et des échanges, la question du développement croissant des réseaux sociaux (notamment ses conséquences sur la protection de la vie privée et des données personnelles), ainsi que sur l'office du juge. Elle permettra également d'entamer une nécessaire réflexion sur la place du juge sur les réseaux sociaux et sur l'équilibre fragile entre liberté d'expression et devoir de réserve.

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

EN BREF

Dématérialisation, open data, automatisation du travail, algorithmes, vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, à l'organisation du travail au sein des juridictions et avec leurs partenaires, ainsi que la production de la décision judiciaire. Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

PÉDAGOGIE

Exposés et conférences-débats permettront la présentation et l'analyse des progrès technologiques et des évolutions numériques en cours, qui seront confrontées à leur influence sur les pratiques judiciaires.

DU 24 AU 26 FÉVRIER 2021

Inscription : avant le 15 janvier 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. refj

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE DROIT ONUISIEN DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

EN BREF

Exposés et cas pratiques permettront d'appréhender les principales conventions internationales des droits de l'Homme, leur invocabilité, et les procédures permettant d'en garantir le respect.

CONTEXTE

La protection des droits fondamentaux a fait l'objet d'un nombre important de normes internationales depuis 1945. De la Déclaration universelle des droits de l'Homme à la Convention européenne des droits de l'Homme, de la Convention de New York sur les droits de l'enfant à la Convention contre la torture, ces textes constituent désormais un corpus complet, que les magistrats doivent appliquer dans leurs fonctions.

Les normes internationales des droits de l'Homme constituent toutefois un ensemble vaste et complexe juridiquement, compte tenu de la diversité des textes applicables, des règles d'applicabilité directe en droit interne et de la richesse des jurisprudences de juridictions internationales, nécessitant une formation spécifique des magistrats.

**PÉDAGOGIE**

Cette formation présente les principales conventions internationales en matière de droits de l'Homme, tant les conventions généralistes que celles portant sur un domaine spécifique. Elle revient sur leurs conventions d'invocabilité et d'application directe. Animée par des professeurs de droit, des magistrats, des avocats ou des experts des Nations unies, elle favorise la réflexion et les échanges entre les participants.

DU 8 AU 12 MARS 2021

Inscription : avant le 22 janvier 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant. (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 14 AU 18 JUIN 2021**

Inscription : avant le 4 mai 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

EN BREF

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales par des données scientifiques. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

CONTEXTE

Malgré des attentes souvent paradoxales de la société, les magistrats du siège pénal, les juges de l'application des peines, les parquetiers spécialisés et les services de l'administration pénitentiaire œuvrent à la réinsertion des condamnés et à la prévention de la récidive en développant et en mettant en œuvre des mesures d'aménagement de peine. Cette formation permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances juridiques sur un droit de l'application des peines en perpétuel renouvellement, par une approche criminologique, offrant un espace d'analyse et de réflexion sur les dispositifs d'insertion et le sens de la peine.

PÉDAGOGIE

En repérant les expériences innovantes, les modalités de travail partenarial y sont valorisées dans le respect des compétences et des attributions de chacun et en interrogeant le sens de l'aménagement de peine, tant pour la justice pénale que dans les parcours individuels des condamnés.

LA PRISON EN QUESTION

EN BREF

Dans un contexte d'intenses discussions nationales et internationales, il est pertinent de s'interroger, par une approche pluridisciplinaire, sur le monde carcéral et les fondements de la peine d'emprisonnement.

CONTEXTE

La prison occupe une place centrale dans les systèmes pénaux de tous les pays. Qu'il s'agisse de sa fonction rétributive ou protectrice de la société, elle fait l'objet d'intenses discussions, tant sur les conséquences de l'incarcération (vie familiale, insertion sociale) que sur les conditions de détention et la surpopulation carcérale : conséquences sur lesquelles parlementaires, institutionnels et internationaux, portent une attention particulière et parfois critique. Les jurisprudences européennes (CEDH) et françaises ont par ailleurs transformé le cadre juridique de l'incarcération.

PÉDAGOGIE

Cette formation propose des approches complémentaires (historiques, sociologiques, juridiques, criminologiques, démographiques), des comparaisons internationales et des interventions de spécialistes du champ pénal (contrôleur général des lieux de privation de liberté, magistrats, avocats, administration pénitentiaire, médecins psychiatres, associations, institutions, universitaires et chercheurs). Elle vise à présenter l'actualité de la situation carcérale en France, des connaissances produites à son sujet mais aussi des interrogations, des attentes parfois paradoxales de la société à l'égard de la prison.

DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2021

Inscription : avant le 8 octobre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris -**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EN BREF

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.

CONTEXTE

La protection de l'environnement, défi commun à tous, connaît une traduction juridique sous l'égide du droit international conventionnel ou coutumier et du droit national (constitutions et lois cadres sur l'environnement). C'est ce que souligne le préambule de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui évoque en 1992 l'existence d' « *un partenariat mondial sur une base nouvelle en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clés de la société et les peuples, [en] œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement, et [en] reconnaissant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance* ».

En pratique, cette dimension se traduit par le développement de contentieux nouveaux et qui peuvent paraître complexes, que le monde judiciaire se doit de pleinement investir, tant en matière administrative que civile et pénale, y compris et souvent sur un plan international.



Les magistrats de l'ordre judiciaire doivent ainsi maîtriser et concevoir des méthodes de travail innovantes et avoir recours à des outils connus dans ce contentieux très transversal et prioritaire.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement. Elle favorise enfin une approche pluridisciplinaire et interactive.

PÉDAGOGIE

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.

DU 4 AU 8 OCTOBRE 2021

Inscription : avant le 20 août 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE

EN BREF

Panorama des évolutions techniques et de l'organisation de la médecine légale afin de tendre vers une harmonisation qualitative des pratiques judiciaires.

CONTEXTE

La qualité de la justice pénale se trouve souvent directement subordonnée à celle de la médecine légale, dont les actes, qu'il s'agisse de la thanatologie ou de la médecine légale du vivant, contribuent à l'administration de la preuve et à l'effectivité des droits reconnus aux justiciables.

L'évolution considérable de la médecine légale sous l'effet de nouvelles disciplines, couplée à une nouvelle organisation territoriale, ont néanmoins induit une grande hétérogénéité des situations et des pratiques. Cette session qui réunit magistrats, policiers, gendarmes et médecins se donne pour objectifs de faire le point sur les évolutions les plus significatives de la médecine légale, de présenter les principales recommandations issues des travaux du Conseil supérieur de médecine légale, de tirer les enseignements de cas concrets de gestion de scènes de crime complexes et de favoriser ainsi une harmonisation des pratiques s'inscrivant dans une démarche qualité.

PÉDAGOGIE

Aux exposés de praticiens de la médecine légale, y compris étrangers, et de magistrats, succéderont échanges et retours d'expérience.

DU 6 AU 10 DÉCEMBRE 2021

Inscription : avant le 22 octobre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant exercer des fonctions d'encadrement.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

MANAGEMENT JUDICIAIRE

EN BREF

Présenter des techniques de management adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des juges et des procureurs.

CONTEXTE

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Il correspond à l'idée de gestion et de pilotage appliquée à une organisation.

Le management consiste donc à la fois à fixer des objectifs (stratégiques et opérationnels), choisir les moyens de les atteindre, mettre en œuvre ces moyens, contrôler la mise en œuvre et les résultats obtenus et enfin assurer une régulation à partir de ce contrôle.

Si les magistrats sont formés à l'exercice de leurs attributions juridictionnelles, ils ne bénéficient habituellement pas d'un enseignement au management, pourtant indispensable lorsqu'ils parviennent à des fonctions d'encadrement. Tel est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront nécessairement confrontés à des problématiques humaines et d'organisation nécessitant une formation particulière.

Cette formation a pour objet de présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant. Elle s'adresse tant à des nouveaux chefs de juridiction qu'à de plus expérimentés, cherchant à élargir leurs réflexions et à échanger sur leurs pratiques.

PÉDAGOGIE

Animée par des chefs de juridiction expérimentés et des spécialistes, cette formation laisse une place importante à l'échange entre participants, tant dans le cadre de conférences que d'ateliers thématiques.

DU 13 AU 15 DÉCEMBRE 2021

Inscription : avant le 29 octobre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session pourra utilement être associée à la session intitulée « Accompagner la conduite du changement », axée sur la dimension managériale des projets.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

600 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 16 AU 17 DÉCEMBRE 2021

Inscription : avant le 5 novembre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session pourra utilement être associée à la session intitulée « Conduire un projet », organisée la même semaine.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONDUIRE UN PROJET

EN BREF

Conduire un projet ayant des incidences dans une juridiction ou un service, que ce soit dans le cadre d'une démarche interne ou d'une politique partenariale.

CONTEXTE

Tout juge ou tout procureur peut être amené à conduire un projet ayant des incidences sur les processus dans la juridiction ou le service dans lequel il est affecté, que ce soit dans le cadre d'une démarche interne ou d'une politique partenariale (réorganisation d'un service, déménagement ou projet de transformation digitale, etc.).

PÉDAGOGIE

Cette session de 3 jours a pour objectif d'apporter des clés opérationnelles pour réussir ces projets de transformation. Seront présentées aux participants les techniques leur permettant de définir les étapes de l'élaboration d'un projet, de le mettre en œuvre et d'en assurer le suivi.

L'aspect administratif et budgétaire du projet, la conduite de réunions, la gestion du groupe, la motivation d'une équipe parfois rétive, la présentation du projet aux supérieurs hiérarchiques seront abordés dans cette formation.

ACCOMPAGNER LA CONDUITE DU CHANGEMENT

EN BREF

Conduire un projet avec succès passe obligatoirement par l'acceptation de la nouvelle organisation et des nouvelles missions associées.

CONTEXTE

La vie des juridictions et les fonctions de magistrat sont constamment rythmées par des changements. Qu'il s'agisse de faire progresser les organisations, les méthodes de travail ou d'améliorer la performance, des projets nouveaux sont régulièrement menés.

Comme dans tout milieu professionnel, la réussite de ces projets passe obligatoirement par l'acceptation de la nouvelle organisation et des nouvelles missions associées.

PÉDAGOGIE

Cette session de 2 jours de formation vise à découvrir les méthodes efficaces pour soutenir ses collaborateurs lors des transformations et gérer les résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir en lettres capitales noires.



Adresse postale
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS

Tél : +33 (0)1 44 41 88 24
enm-info-di@justice.fr

photo

Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou au plus tard un mois avant le début de la formation.

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :

DATES DE LA FORMATION : du.....au.....

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES :	DATE D'ENTRÉE DANS LA
..... ans	MAGISTRATURE (ou autre) :
PRÉNOM :	DISCIPLINE :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLÔME DÉLIVRÉ (indiquez votre	EMPLOI ACTUEL :
.....	diplôme le plus élevé) :
NATIONALITÉ :
.....	LIEU D'OBTENTION :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
CMLITÉ : MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/>	DATE D'OBTENTION :

COORDONNÉES

DOMICILE FAMILIAL (adresse postale) :

.....

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

.....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :

E-MAIL :

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS : oui non

Si oui appris à (nom et lieu de l'établissement) :

.....

NIVEAU ACQUIS :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

.....

.....

.....

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

.....

FINANCEMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Par le participant : (Précisez nom et adresse)
- Par l'Ambassade via Campus France
- Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)
- Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM. J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le.....

SIGNATURE DU CANDIDAT :

VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL, AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE DÉFAVORABLE

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

OBSERVATIONS

DATE :

SIGNATURE :

CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation des professionnels étrangers aux actions de formation du département international de l'ENM.

Les activités internationales de l'ENM, et notamment la possibilité pour des juges, procureurs ou membres d'une administration étrangère chargée d'une mission de police judiciaire ou collaboratrice de la justice, de participer aux actions de formation en France, s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale technique de l'école.

Sauf lorsqu'une traduction est assurée, l'admission des professionnels étrangers est subordonnée à une bonne connaissance de la langue française.

En ce qui concerne la formation continue, pour les ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, les demandes de participation sont transmises à l'ENM à travers l'Ambassade de France, par le ministère dont dépend le candidat ou par les autorités chargées de la formation dans le pays d'origine.

Ces formalités sont prévues par les textes réglementant le fonctionnement de l'ENM, il n'est pas possible d'y déroger.

Il est également obligatoire pour les stagiaires effectuant tout ou partie de leur stage en juridiction de prêter, devant la cour d'appel, le serment prévu par la loi du 11 juillet 1975 selon lequel ils sont tenus de conserver le secret des travaux et actes judiciaires.

Les conditions financières

Pour chacune des formations en France, l'École nationale de la magistrature perçoit, pour chaque magistrat étranger, des frais pédagogiques dont le montant est indiqué dans le descriptif de chaque action de formation du catalogue annuel.

En règle générale, ces frais pédagogiques ne sont pas imputés directement aux stagiaires mais sont versés à l'École nationale de la magistrature soit par les autorités dont ils dépendent, après acceptation du devis, soit par le ministère des Affaires étrangères lorsque les magistrats bénéficient d'une bourse du gouvernement français dans le cadre de la coopération institutionnelle.

Dans ce dernier cas, les aspects matériels de leur séjour en France sont gérés par un organisme conventionné par le ministère des Affaires étrangères, le plus souvent :

Campus France

28, rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris

www.campusfrance.org - etablisements@campusfrance.org

Tél : +33 (0)1.40.40.58.58

Cadre juridique

Loi 75-631 du 11/07/75 relative aux stages des magistrats et futurs magistrats étrangers.

CALENDRIER 2021

1^{ER} SEMESTRE

- 24 au 26 février 2021Droit onusien et libertés fondamentales (Paris)
- 8 au 12 mars 2021Criminologie : données scientifiques et justice pénale (Paris)
- 29 au 31 mars 2021Victime et procès pénal (Paris)

29 mars au 30 avril 2021 - Cycle civil spécialisé

- 29 mars au 2 avril 2021Sécurisation juridique et droit des contrats (Paris)
- 6 au 9 avril 2021La propriété intellectuelle (Paris)
- 12 au 16 avril 2021Contentieux familial et droit international (Paris)
- 19 au 23 avril 2021Stage en juridiction du cycle civil spécialisé (Régions)
- 6 au 9 avril 2021Les modes alternatifs de règlement des litiges (Paris)
- 6 au 9 avril 2021L'internationalité du litige en matière civile (Paris)
- 3 au 5 mai 2021La méthodologie du jugement civil (Paris)
- 3 au 12 mai 2021Découverte de la justice française – français (Paris)
- 17 au 21 mai 2021Éthique et État de droit (Paris)
- 25 au 27 mai 2021Les violences au sein du couple (Paris)
- 7 au 10 juin 2021La qualité de la décision civile (Paris)
- 7 au 11 juin 2021Preuve pénale et progrès scientifique (Paris)
- 7 au 15 juin 2021Diriger des investigations (Paris)
- 7 juin 2021 au 22 juin 2022Intégration à la formation initiale (Bordeaux et régions pour le stage)
- 14 au 18 juin 2021Cybercriminalité et preuve numérique (Paris)
- 14 au 18 juin 2021La prison en question (Paris)
- 21 juin au 2 juillet 2021Formation de formateurs (Paris / Bordeaux)
- 5 au 9 juillet 2021Organisation d'un institut de formation (Bordeaux)

2^{EME} SEMESTRE

27 sept au 22 octobre 2021 - Cycle pénal spécialisé

- 27 sept au 1^{er} octobre 2021La criminalité organisée et la coopération judiciaire (Paris)
- 4 au 8 octobre 2021Traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente (Paris)
- 11 au 15 octobre 2021L'enquête économique et financière (Paris)
- 18 au 22 octobre 2021État tiers, État membre de l'UE : comment coopérer ? (Paris)
- 4 au 6 octobre 2021Droit et numérique : enjeux et perspectives (Paris)
- 4 au 8 octobre 2021Justice et médecine légale (Paris)
- 6 au 8 octobre 2021Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels (Paris)
- 11 au 13 octobre 2021Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs ? (Paris)
- 12 au 15 octobre 2021Les violences sexuelles (Paris)
- 21 au 22 octobre 2021Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée (Paris)
- 2 au 6 novembre 2021Découverte de la justice française - anglais (Paris)
- 15 au 19 novembre 2021La corruption : détection, prévention, répression (Paris)
- 22 au 26 novembre 2021Justice et protection de l'environnement (Paris)
- 22 au 25 novembre 2021La traite des êtres humains (Paris)
- 6 au 10 décembre 2021Management judiciaire (Paris)
- 13 au 17 décembre 2021Conduire un projet / Accompagner à la conduite du changement (Paris)



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex France - T. +33 (0)5 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris France - T. +33 (0)1 44 41 88 20

enm.justice.fr   